



Qualité de l'eau distribuée à ASNIERES



Synthèse de l'année 2007

Origine de l'eau

Votre commune est alimentée par de l'eau de Seine traitée par l'usine d'eau potable du Mont Valérien (92).

Contrôles sanitaires réglementaires

La DDASS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 64 échantillons prélevés en production et des 89 échantillons prélevés en distribution.

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.



Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Il n'y a aucune incidence sur la santé. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Si la saveur ou la couleur change par ailleurs, signalez le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

BACTERIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

EAU DE BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

99,6% de conformité.

NITRATES

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre.

EAU CONTENANT PEU DE NITRATES

Moyenne : 21,3 mg/l Maximum : 27 mg/l

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.

EAU CALCAIRE

Moyenne : 25,7 °F Maximum : 31,5 °F
Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

FLUOR

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligrammes par litre.

EAU PEU FLUOREE

Moyenne : 0,16 mg/l Maximum : 0,2 mg/l
Pour lutter contre la carie dentaire, un apport complémentaire en fluor (sel, comprimés...) est conseillé, sans avis médical contraire

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Dans ce document, la qualité de l'eau est donnée selon l'appartenance à l'une des trois classes d'exposition annuelle de la population aux teneurs en pesticides: A, B1 ou B2

EAU CONFORME A LA LIMITE REGLEMENTAIRE (Classe A = La teneur ne dépasse jamais 0,1 micro gramme par litre)

Maximum : 0,05 µg/l (Atrazine déséthyl).

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée en 2007 est restée conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés.

